

L'ÉCHO DES FALAISES EXPRESS



Journal de Leclercville ❖ Janvier 2019

APPEL DE CANDIDATURES **Comité consultatif d'urbanisme**

La municipalité de Leclercville est en période de recrutement pour renouveler un poste vacant à titre de membres au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce comité est mandaté pour soumettre des recommandations au conseil municipal concernant les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire à partir des lois et règlements applicables par la municipalité.

Le comité est un groupe de travail composé d'un membre du Conseil municipal et de quatre résidants afin de guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme. La durée d'un mandat est de deux ans et celui-ci est renouvelable. Les membres du comité se rencontreront environ six à huit fois annuellement.

Les conditions pour postuler sont les suivantes :

- Être résidant de la Municipalité de Leclercville;
- Avoir une bonne connaissance du territoire;
- Avoir un intérêt pour le domaine municipal et la mise en valeur du territoire.
- Avoir une connaissance des lois et règlements (atout);
- Avoir le sens de l'analyse, du discernement et du jugement;
- Avoir une expérience dans le domaine (atout).

Les personnes intéressées peuvent transmettre une lettre décrivant leur intérêt et les motifs démontrant qu'ils sont aptes à siéger sur le comité. Afin de procéder au recrutement, un comité de sélection étudiera les candidatures. Ledit comité transmettra une recommandation au Conseil municipal. Ce dernier procédera à la nomination des nouveaux membres du comité, par voie de résolution.

Faites parvenir votre lettre avant le 31 janvier 2019 à :

Municipalité de Leclercville
1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Courriel : mun.leclercville@videotron.ca

Diane Laroche
Directrice générale

Nouvelles du Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Nous vous informons que malheureusement, le programme de mise en formes et de saines habitudes de vie annoncé sur notre dernière chronique a dû être annulé. En effet, la kinésiologue qui devait donner cette formation a changé de travail et n'est plus disponible.

Activités prévues pour le mois :

Le mardi 22 janvier à 13 h 00 : Bingo, suivi des **cartes Baseball-poches à 18 h 30 le même soir.**

Le dimanche 17 février à 13 h 00 : Gala musical au Centre communautaire.

Inscription des musiciens à 11 h 00 Coût : 3.00\$

Frais d'entrée pour le public : 5.00\$

Bar et sandwichs sur place

Le dimanche 17 février à 19 h 30 : Soirée de danse en lignes , pour couples et personnes seules au Centre communautaire. Entrée : 7.00\$

ATTENTION : Si vous êtes intéressés à suivre des cours de danse en lignes, veuillez appeler Emélie pour information et enregistrement : 819 292-2526

Veillez noter que dorénavant les danses du dimanche soir débuteront à 19 h 30 pour se terminer à 22 h 30.

Emélie B Lemay, présidente



OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER

Sous la responsabilité de la directrice générale, l'employé devra :

RESPONSABILITÉS

VOIRIE :

- Procéder à l'inspection des infrastructures municipales (chemins, pont, ponceaux, signalisation, etc.) et recommander les travaux à exécuter;
- Réaliser les travaux de voirie et l'entretien du réseau routier;
- Entretien des bâtiments et terrains municipaux;
- Planifier, organiser et exécuter son travail et en faire le compte-rendu;
- Accomplir différents travaux physiques.

AUTRES :

- Effectuer des travaux mineurs de réparation des installations sanitaires;
- Exécuter des travaux d'entretien ménagers;
- Être responsable du centre communautaire lors de réservations des salles (montage et démontage des tables et chaises);
- Entretien et surveiller la salle municipale;
- Effectuer le déneigement des bâtiments municipaux;
- Entretien la patinoire en période hivernale;
- Être en mesure d'effectuer toutes autres tâches connexes au besoin.

EXIGENCES

- Posséder une formation dans un domaine relié à l'emploi ou posséder une expérience pertinente;
- Démontrer beaucoup d'autonomie, avoir le sens de l'organisation et des priorités, avoir le sens des responsabilités;
- Être en mesure d'opérer de la machinerie lors de travaux municipaux;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Avoir la facilité à travailler seul ou en équipe;
- Être disponible à travailler occasionnellement le soir et la fin de semaine.

CONDITIONS SALARIALES

- Salaire à discuter selon les qualifications et l'expérience.
- Avantages sociaux sont établis selon les dispositions en vigueur.
- Temps plein 32h/semaine
- Le lieu de travail est sur le territoire de la municipalité de Leclercville et celle-ci fournit un véhicule de travail.

Début de l'emploi : Dès que possible

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 janvier 2019 à 14 h 00, par courriel, par la poste ou en personne. Seules les candidatures retenues seront contactées.

Diane Laroche, directrice générale

Municipalité de Leclercville 1014, rue de l'Église, Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. 819 292-2331 Télécopieur : 819 599-0550 - diane.laroche@munleclercville.qc.ca